

**Maîtres Philippe ROMBALDI, Thomas FORT, Dominique BARTOLI, Romain QUILICHINI
et Emmanuel CELERI
Notaires Associés à AJACCIO (20000), 3 Cours Général Leclerc,**

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

COMMUNE DE CALCATOGGIO

Suivant acte reçu par Maître Dominique BARTOLI, Notaire à AJACCIO, le 22 août 2019, il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil concernant :

Monsieur Dominique Marie DAMIANI, époux de Madame Jacqueline Marguerite PLAUE, demeurant à CALCATOGGIO (20111) lieu-dit A Caserna, né à CALCATOGGIO (20111), le 14 décembre 1929 et décédé à CALCATOGGIO (20111), le 27 mai 2014.

Elle possède depuis plus de TRENTE ANS (30 ans) les biens et droits immobiliers suivants :

Sur la commune de CALCATOGGIO (20111), dans un ensemble immobilier composé de deux corps de bâtiments cadastré section A numéro 451 lieudit Guadagnina pour 01a 14ca, section A numéro 1220 lieudit Guadagnina pour 55ca et section A numéro 1222 lieudit Guadagnina pour 28ca le lot de copropriété numéro 10 représentant un appartement situé au premier étage des bâtiments A et B, porte face sur le palier, comprenant : une entrée, une cuisine, un séjour avec une cheminée, un dégagement, un water-closet, une salle de bains, deux chambres, une terrasse au sud et une terrasse au nord-est. Le tiers indivis en pleine propriété de deux parcelles de terre cadastrée section D numéro 1577 lieudit Santa Maria pour 33a 50ca et section A numéro 1221 lieudit Guadagnina pour 04a 46ca.

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 :

"Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté dans un délai de 5 ans à compter de la dernière publication de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière."

Adresse mail de l'étude : rombaldi.formalités@notaires.fr